

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 12

Artikel: Le mal de reins
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202141>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et concerts de Paris, et huit danseuses anglaises des plus séduisantes; où M. Capré dévoile les secrets de son grand équatatorial et dispute à MM. Ami Chessex, Emery, Vuichoud, Rosset et Cie, le privilège de faire, à Montreux, la pluie et le beau temps, tandis que, riant sous cape, M. Bühler les menace de ses tremblements de terre; cette revue va tout droit au succès! Chacun voudra la voir.

D'ailleurs n'irait-on déjà pas à Montreux rien que pour Montreux?

Chez Figaro. — Un de nos campagnards entre l'autre jour chez un coiffeur de Lausanne.

— Bonjour, messieurs et dames.

— Bonjour, m'sieu, fait le garçon; qu'y a-t-il pour votre service?

— Oh! pas grand chose. Je voudrais seulement faire un peu couper ma tignasse.

— Vous désirez donc qu'on vous coupe les cheveux?

— Le bon sens; c'est pour ça qu'on est là.

— Alors, prenez place. Comment dois-je vous les couper?

— Oh! bien, y faudrait me les couper comme ça en talus, pas trop longs. H.

Sucre et sel.

Dans le chapitre des « Ruminants », de son livre « L'esprit des bêtes » (J. Hetzel, éditeur, Paris), Tousseul s'élève contre la gabelle et définit ainsi toutes les qualités du sucre et surtout du sel.

Quand une chose est indispensable ou simplement utile à l'homme, Dieu a grand soin de multiplier cette chose et de faire en sorte qu'elle se trouve en tous lieux à la portée de sa création.

Ainsi a-t-il fait pour le sucre et le sel, deux substances qui sont éminemment nécessaires à la nourriture de l'homme et qui sont destinées à servir d'assaisonnement à tous ses aliments...

Le sel étant pour l'homme un produit de nécessité indispensable, absolue, Dieu l'avait donc répandu sur la surface du globe avec prodigalité...

Comme la richesse de l'homme devait consister principalement dans le nombre et dans la beauté de ses troupeaux, qui fécondaient la terre par leur travail et rendent à cette terre en engrais ce qu'ils lui enlèvent en récoltes, Dieu avait doué la plupart des animaux qui devaient les premiers se rallier à l'homme d'un vif appétit pour le sel...

Le sel, c'est la richesse, la pureté; le sel a un caractère tellement sacré, que dans toutes les religions primitives les hommes ne trouvent pas de plus noble offrande à présenter à la Divinité...

Le sel est l'élément par excellence de la salubrité et de la conservation. Le sel est le principe de toute croissance et de toute vigueur. La taille et la vigueur de l'homme sont en proportion du sel qu'il consomme...

J'ai ouï dire à des physiologistes consciencieux et éclairés que la génération de 92 n'avait déployé tant d'énergie morale et physique que parce que c'était la génération qui avait le plus consommé de sel...

Cherchez à travers les rangs de cette génération invincible quelles sont les populations qui ont enfanté le plus grand nombre de héros, les guerriers qui ont le moins fondu au soleil de l'Egypte et le moins gelé en Russie, vous trouverez que ces populations sont celles de la Lorraine et de la Franche-Comté, pays de sel.

Quels sont les marins qui se conservent le plus longtemps sur mer? Les Bretons des mers salants.

A quelle contrée appartenaient ces fédérés géants dont la taille superbe excitait si vivement l'admiration des dames parisiennes aux beaux jours de 90? Au Jura, pays de sel.

Quelles sont aujourd'hui encore les contrées les plus éclairées, les plus laborieuses et les moins procédurières de la France? Contrées de sel, Franche-Comté toujours et Lorraine. Le Breton ne sait pas lire, mais du moins il plaide peu...

Le sel, qui cristallise en cube, est l'emblème de la richesse, de la salubrité, de la conservation. Sans le sel, l'homme ne peut conserver ses richesses acquises, le poisson, les viandes; comme sans le sucre, ses fruits.

Le sel répandu sur la terre stérile la fertilise... Le peuple breton, qui vit dans une atmosphère salée, est le peuple le plus chevelu de l'Europe.

Le sel excite l'appétit de l'homme et le maintient en santé. Il lustre le poil du bétail et active son engraissement.

Privez l'homme de sel, condamnez-le à manger de la viande non salée, et aussitôt vous allez voir se développer dans ses intestins, dans toutes les parties de son corps, des myriades de vers, ténias et dragonneaux, emblèmes de parasitisme. Ses cheveux et son corps se couvriront de vermine, emblème de misère et de dégradation.

Et maintenant, qu'on ose encore médire du grain de sel qu'a tout bon Vaudois au fond du gosier!

Prestidigitation. — Deux personnages que ne gênaient pas beaucoup les scrupules de conscience, sont invités à un grand dîner chez une de leurs connaissances.

Le couvert est d'argent.

Au dessert, l'un des deux compagnons subtilise adroitement une cuiller et la met dans sa poche.

Son voisin s'en est aperçu.

A l'heure du dessert, la maîtresse de maison, s'adressant à ce dernier, lui demande de chanter ou de dire quelque chose.

— Oh! madame, je regrette, mais je ne chante, ni ne déclame. Mon seul talent, — et encore est-il bien modeste. — est la prestidigitation.

— Eh bien, exécutez-nous donc quelques petits tours d'adresse.

Le convive se fait prier encore un moment, puis se décide.

— Eh bien, mesdames et messieurs, vous voyez cette cuiller?... Vous la voyez bien, n'est-ce pas?... Je la mets dans ma poche... Elle y est... (Une passe ou deux.) Où est-elle maintenant la cuiller?

— Mais, dans votre poche, s'écrient tous les convives.

— Permettez-moi de vous dire que vous faites erreur. La cuiller, mesdames et messieurs, la cuiller, et bien elle est dans la poche de M. X... (et du doigt il désigne son voisin).

Celui-ci, tout honteux, tire de sa poche la cuiller qu'il s'était appropriée, tandis que le prestidigiteur garde celle qu'il avait utilisée pour l'expérience.

Une pour toutes, etc. — Madame R... eut le malheur de perdre de bonne heure les deux rangs de perles qui se blottissaient dans l'écrin mignon de ses lèvres roses.

Un de nos meilleurs chirurgiens-dentistes — américain ou non — répara admirablement le dommage. Qui n'était prévenu, n'y voyait rien.

Mais, en dépit de l'habileté du dentiste et de la parfaite discrétion de M^{me} R..., la chose fut un jour connue.

— Vous savez, madame R..., se disait-on à voix basse, elle a des dents artificielles!

— Non! Que me dites-vous là? Quoi! elle, si jolie? Ce n'est pas possible.

Ces rumeurs parvinrent aux oreilles de madame R... Sans hésiter, elle fit appeler son dentiste et le pria d'enlever une des dents de

devant au ratelier... Dès lors, on est convaincu que les dents qui lui restent sont bien sa propriété.

Vieille histoire. — Le nouveau règlement communal lausannois sur la vente du lait ne plait guère aux principaux intéressés, qui, par un fréquent renversement des choses, ne sont pas les consommateurs, comme on le pourrait croire, mais les vendeurs.

Un de nos lecteurs nous cite, à ce propos, le fait suivant; il date de vingt ou vingt-cinq ans.

Deux propriétaires voisins étaient depuis plusieurs années en procès au sujet d'une petite source en quelque sorte limitrophe, qu'ils se disputaient.

— Comment donc pouvez-vous disputer si longtemps pour un peu d'eau? fait le président du tribunal aux plaideurs.

— Monsieur le président en verra l'importance, dit un des avocats, quand il saura que les deux parties sont laitiers.

Patience, M. le Préfet.

« Mon cher Conteur,

» Je ne puis résister au désir de t'adresser la coupure suivante, extraite d'un journal français. Le fait ne date que d'un mois à peine.

» Il s'agissait d'une grève qui avait subitement pris des proportions inquiétantes. Le préfet du département avait été appelé en toute hâte.

» Or, dans le compte-rendu que publie, de ces événements, le journal en question, je trouve la phrase que voici:

« ...Le préfet était sur les lieux depuis le matin, mais aucune manifestation ne s'était encore produite... » R.

THÉÂTRE. — *La Retraite*, de Beyerlin, eut jeudi grand succès; l'on n'est pas au bout des représentations de cette pièce dont l'interprétation est excellente. — Demain, dimanche, *La Massière*, 4 actes de Jules Lemaitre, et *Le Docteur Jojo*, 3 actes.

Variétés de Bel-Air. — Le grand nombre et l'originalité des numéros ont attiré toute la semaine une foule de spectateurs. Les tours de force surprenants des *Konemalinnas*, les amusantes chansons des duettistes *Les deux Princes*, *Lola de la Sava* et ses chiens ont eu grand succès. Très divertissant aussi le baisser de rideau. Pourquoi donc tous les braves gens qui flânent l'après-midi sur St-François en quête d'une distraction qui ne vient jamais, ne passent-ils pas le pont? Vrai, il en vaut la peine. N.

Primes du « Conteur vaudois ».

Ensuite d'entente avec la maison PAYOT et Co, libraires-éditeurs, à Lausanne, nous pouvons offrir à nos lecteurs pour le prix de fr. 1.50, au lieu de fr. 3.50 (prix de librairie), le recueil des Mélanges vaudois de Louis Favrat.

Nous offrons également, pour le prix de fr. 1.20, au lieu de fr. 2.20 (prix de librairie), les deux ouvrages suivants, édités par notre journal: Au bon vieux temps des diligences, deux conférences par Louis Monnet, et La vilhie melice d'ao canton de Vaud, poème patois de C.-C. Dénézéaz. — PORT EN SUS.

Le mal de reins.

Cette souffrance inquiétante et déprimante est immédiatement guérie par l'application d'un ou plusieurs emplâtres Allcock. Exigez toujours le véritable « Allcock » et refusez toutes les imitations; la valeur de l'emplâtre est dans sa composition et non pas dans la forme ou dans le boniment.

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne Imprimerie Guilloud-Howard.